

Séance du Conseil Municipal du 26 Février 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-six Février, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Mr Gilles COUTREAU, Maire.

Etaient présents : Mr Christian BOURA, Mme Isabelle LAPALU, Mme Martine DE LA MARE, Mr Bruno AUZENEAU, Mme Christine BRILLI, Mr Patrick BURAN, Mme Gisèle COUTREAU, Mr Didier ESCADÉ, Mr Vincent FERNANDEZ DE CASTRO Mr Daniel FONTENEAU, Mme Sophie JOUINI.

Etaient absents : Mr Christian MAHÉ, Mme Sylvie PETIT.

Mme Sophie Jouini est nommée secrétaire.

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance du 19 Décembre 2019.

N° 1- Vote du Compte Administratif 2019 – Budget de la Commune :

Ce document présente un excédent de clôture de fonctionnement de 325 461.69 €, un excédent d'investissement de 268 380.78 € et un solde de 358 534.53 € de reste à réaliser.

Ce qui amène l'affectation suivante qui sera reprise au BP 2020: au 002 « excédent reporté » 235 307.94 € en fonctionnement, et au 001 « excédent reporté » 268 380.78 € en investissement et au 1068 90 153.75 €.

Le Maire apporte des précisions : dans l'ensemble, pour la section de fonctionnement, les crédits ouverts ont été respectés et les recettes prévues encaissées. Pour la section d'investissement : les travaux dans les bâtiments (peinture dans la salle des fêtes et la salle de réunions, chauffage dans les salles de réunions) l'acquisition de matériel pour les services techniques (véhicule Boxer, tondeuse, désherbeur thermique) travaux d'électricité (alimentation pour le poteau 4G, éclairage commandé du boulodrome) travaux de rénovation du mur du cimetière et acquisition de matériel informatique pour le service administratif (licence Cloud de JVS et photocopieur), ont été réalisés. Les travaux de voirie, les panneaux de signalisation, la récupération des concessions du cimetière, les travaux du pôle médical et l'acquisition d'une parcelle à Pontac sont les restes à réaliser qui seront repris au BP 2020 Après avoir délibéré, sous la présidence de Mr Christian Boura, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le compte administratif 2020 et son affectation de résultat.

N° 2- Approbation du compte de gestion 2019 – budget de la Commune :

Le Maire constate que les résultats sont identiques à ceux du compte administratif.

Il propose donc au Conseil Municipal de donner quitus de la gestion pour l'exercice 2019 au Receveur de la Commune, Mr Waille.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition du Maire.

N° 3 – Vote du Compte Administratif 2019- Budget du Port de Richard

Ce document présente un excédent de clôture de fonctionnement de 8 986.38 €

Ce qui amène l'affectation de résultats suivante qui sera reprise au BP 2020: au 001 « excédent reporté » 8 986.38 € en fonctionnement

Après avoir délibéré, sous la présidence de Mr Christian Boura, le Conseil Municipal vote à l'unanimité, le compte administratif 2019 et son affectation de résultat.

N°4- Approbation du compte de gestion 2019- Budget du Port de Richard :

Le Maire constate que les résultats sont identiques à ceux du compte administratif.

Il propose donc au Conseil Municipal de donner quitus de la gestion pour l'exercice 2019 au Receveur de la Commune, Mr Waïlle.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité, la proposition du Maire.

N° 5- Convention de partenariat avec M&Vous

Cette convention a pour objet la mise en place d'un atelier de socio-esthétique organisé en partenariat avec la CCAS de la commune, l'UDCCAS et M&Vous (représenté par Mme Tricard). Le montant de cette action est de 2860€ et sera totalement subventionné par L'UDCCAS.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte cette convention et autorise le Maire à la signer.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôture ce dernier conseil municipal en exprimant sa satisfaction pour tout le travail effectué et surtout pour l'image de Jau Dignac et Loirac qui s'est bien modifiée.

La période n'était pas des plus simples avec une baisse des dotations, une centralisation accrue...

Il remercie tour à tour les adjoints et les conseillers pour tout leur travail et leur investissement.

Il remercie également Véronique Gardair pour la qualité de son travail, sa souplesse et son investissement.

Il poursuit ses remerciements vis-à-vis des conseillers d'opposition qui ont rapidement voulu travailler pour le bien de la commune et non en s'opposant systématiquement.

La séance est levée à 21h40

Suivent les signatures